



## LA VISION DE LA PHARMACIE

*Procurer aux Canadiens un traitement médicamenteux aux résultats optimaux par des soins axés sur le patient.*

Juin 2008

# PLAN DIRECTEUR POUR LA PHARMACIE

## RÉDACTION EN COLLABORATION

### Groupe de travail chargé du Plan directeur pour la pharmacie

Le groupe de travail chargé du Plan directeur, fondé en janvier 2007, a reçu comme mandat de définir une vision et un plan d'action clair pour l'avenir de la pharmacie. Les membres du groupe de travail comprennent des représentants des divers organismes du secteur de la pharmacie du Canada. L'Association des pharmaciens du Canada assume la fonction de secrétariat du groupe et fournit également un soutien sous forme de gestion de projet. Le groupe de travail a formé cinq groupes d'experts composés d'individus qui devaient pousser plus loin encore les plans de mise en œuvre et réaliser ainsi la vision de la pharmacie.

### Processus de consultation en vue de la rédaction d'une ébauche du Plan directeur pour la pharmacie

En juin 2007, le groupe de réflexion a lancé un processus de consultation pour préparer l'ébauche du Plan directeur. Plus de 30 organisations nationales et provinciales et sièges sociaux d'entreprises pharmaceutiques ont fourni des commentaires. Ainsi, plus de 700 pharmaciens, techniciens en pharmacie et étudiants de tous les types d'établissements (pharmacies communautaires, hôpitaux, universités, industrie) ont fait part de leurs commentaires. En mars 2008, six groupes de discussion interprofessionnels, financés par Santé Canada, se sont réunis dans différents coins du pays. En tout, 158 pharmaciens, médecins, membres du personnel infirmier, dentistes, autres prestataires de soins de santé et représentants du gouvernement ont participé à des discussions portant sur la vision de la pharmacie. (Vous pouvez trouver les rapports de la consultation à l'adresse [www.pharmacists.ca/plandirecteur](http://www.pharmacists.ca/plandirecteur).)

## GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DU PLAN DIRECTEUR POUR LA PHARMACIE

David Hill  
Président — Groupe de travail chargé  
du Plan directeur pour la pharmacie

Mary Bozoian  
Association canadienne des techniciens  
pharmaceutiques

Gary Cavanagh  
Bureau des examinateurs en pharmacie  
du Canada

Lisa Dolovich  
Canadian Pharmacy Practice Research  
Group

Greg Eberhart  
Association nationale des organismes  
de réglementation de la pharmacie  
(Alberta College of Pharmacists)

Donnie Edwards  
Ontario Pharmacists' Association

Omolayo Famuyide  
Association canadienne des étudiants  
et des internes en pharmacie

Reza Farmand  
Association canadienne des chaînes de  
pharmacies

Dennis Gorecki  
Association des doyens de pharmacie  
du Canada

Erica Gregory  
Association nationale des organismes  
de réglementation de la pharmacie  
(College of Pharmacists of British  
Columbia)

Allan Malek  
Association canadienne des chaînes  
de pharmacies

Warren Meek  
Association des pharmaciens du  
Canada

Kamran Nisar  
Pharmacy Association of Nova Scotia

Myrella Roy  
Société canadienne des pharmaciens  
d'hôpitaux

Terri Schindel  
Association des facultés de pharmacie  
du Canada

Margaret Ustupski  
Pharmacists' Association of  
Saskatchewan

Régis Vaillancourt  
Société canadienne des pharmaciens  
d'hôpitaux

Denis Villeneuve  
Association des pharmaciens du  
Canada

Arthur Whetstone  
Conseil canadien de l'éducation  
permanente en pharmacie

Deanna Williams  
Ordre des pharmaciens de l'Ontario

Janet Cooper  
Secrétariat, Association des  
pharmaciens du Canada

Marie-Anik Gagné  
Secrétariat, Association des  
pharmaciens du Canada

---

Citer sous le nom de : Groupe de travail chargé du Plan directeur pour la pharmacie. Plan directeur pour la pharmacie : la vision de la pharmacie. Ottawa (Ontario) : Association des pharmaciens du Canada, 2008.

ISBN: 978-1-894402-43-9

# NOTRE VISION

Un accès facile et rapide aux soins, la sécurité des patients, les résultats des traitements, une pérennité financière et une utilisation optimale des compétences des différents professionnels de la santé sont les principaux enjeux auxquels font face les gouvernements et les responsables des soins de santé. Les pharmaciens, experts en médicaments, jouent un rôle important dans ce débat et dans la résolution de tous ces problèmes.

Il faut apporter des changements pour mieux adapter la profession aux besoins en soins de santé des Canadiens et pour résoudre les problèmes touchant le système de soins de santé. Pour coordonner et implanter ces changements, un plan d'action s'impose : le Plan directeur pour la pharmacie.

## LA VISION DE LA PHARMACIE

Procurer aux Canadiens un traitement médicamenteux aux résultats optimaux par des soins axés sur le patient.

### Selon notre vision de la pharmacie

#### Les pharmaciens et les techniciens en pharmacie :

- mettent au maximum à profit leurs connaissances et leurs compétences, et s'intègrent aux nouveaux modèles de soins de santé;
- s'assurent de la sécurité et de l'intégrité du système de distribution des médicaments grâce au rôle accru des techniciens en pharmacie (dont la pratique est réglementée) et à l'amélioration de l'automatisation de la distribution;
- dirigent les initiatives visant à améliorer la sécurité et la qualité des médicaments, et contribuent à ces initiatives.

#### Les pharmaciens :

- prennent en charge la pharmacothérapie en collaboration avec les patients, les soignants et les autres prestataires de soins de santé;
- décèlent les problèmes d'utilisation des médicaments, assument la responsabilité des décisions relatives à la pharmacothérapie et surveillent les résultats;
- initient, modifient et poursuivent des traitements médicamenteux (p.ex., grâce à des ententes de

collaboration, au droit de prescrire ou à l'exercice d'un pouvoir qui leur a été délégué) et demandent des épreuves de laboratoire;

- accèdent à des renseignements pertinents sur les soins du patient, y compris les résultats des épreuves de laboratoire et les indications des traitements, et consignent ces renseignements dans les dossiers médicaux (p.ex., dans les dossiers électroniques);
- donnent aux patients la possibilité de participer aux décisions concernant leur santé et jouent un rôle de premier ordre dans la promotion de la santé, la prévention des maladies et la prise en charge des maladies chroniques;
- mènent des recherches sur leur pratique et contribuent à l'élaboration des politiques de soins de santé fondées sur l'expérience clinique et des meilleures pratiques de soins des patients.

#### Les services des pharmaciens :

- sont rémunérés en fonction de leurs compétences et de la complexité de ces services

Afin de réaliser cette vision, des actions stratégiques s'imposent dans cinq domaines clés



# TABLE DES MATIÈRES

<b>CONTEXTE</b>	1
Introduction	1
Enjeux liés à l'utilisation des médicaments	2
Le rôle des pharmaciens	2
La réponse de la profession — une invitation à passer à l'action	3
<b>LE PLAN DIRECTEUR — UN PLAN D'ACTION POUR LA PROFESSION</b>	4
Vision de la pharmacie	4
Réaliser notre vision	4
Actions stratégiques clés	5
<i>Ressources humaines en pharmacie</i>	5
<i>Éducation et perfectionnement professionnel continu</i>	6
<i>Technologies de l'information et des communications</i>	7
<i>Viabilité et pérennité financières</i>	7
<i>Lois, réglementation et responsabilités</i>	8
<b>CONCLUSION</b>	8
<b>RÉFÉRENCES</b>	9
<b>ANNEXE I — Engagement envers l'action</b>	10
<b>ANNEXE II — Plan directeur pour la pharmacie — Membres des groupes d'experts</b>	11

# CONTEXTE

## INTRODUCTION

Le Plan directeur pour la pharmacie est une initiative commune, qui vise à élaborer un plan stratégique pour la profession de pharmacien au Canada. Son objectif est de mieux adapter la pratique de la pharmacie aux besoins en soins de santé des Canadiens et de réagir aux pressions qui s'exercent sur la profession. Un accès facile et rapide aux soins, la sécurité des patients, les issues des traitements, une pérennité financière et une utilisation optimale des compétences des différents professionnels de la santé sont les principaux enjeux auxquels doivent faire face les gouvernements et les responsables des soins de santé.

Les besoins et les attentes des patients changent, tout comme change la prestation des soins de santé. Ces changements découlent de plusieurs facteurs, notamment l'augmentation des coûts de soins de santé et la place que prennent les autosoins. Les progrès technologiques, qui permettent aux patients de mieux s'informer, ont aussi mené à la mise en commun des dossiers médicaux électroniques, à l'augmentation du nombre de produits pharmaceutiques commercialisés et à l'essor de la surveillance biologique et des pronostics par profilage génomique. La démographie connaît également des changements majeurs : la population vieillit et la diversité socioéconomique s'accroît. Des changements sociaux, comme l'émergence d'une société de type 24/7, doivent également être pris en ligne de compte.

Ces changements ont incité le système de soins de santé du Canada à se diriger vers un avenir où les soins, prodigués par des équipes interprofessionnelles travaillant en collaboration, reposeront principalement sur la promotion de la santé, la prévention des maladies et la prise en charge des maladies chroniques. Les patients assumeront davantage la responsabilité de leur santé. Les prestataires de soins primaires établiront des

relations durables avec les patients et utiliseront de plus en plus les technologies de l'information et des communications pour donner des soins plus rapides et d'une meilleure qualité. Les professionnels de la santé et les patients auront accès à des renseignements non biaisés, fondés sur des données probantes sur les choix de traitement et sur leur utilité dans chaque cas particulier. Les dossiers électroniques de santé seront normalisés, sécurisés et largement employés. Le rôle des pharmaciens, des médecins, du personnel infirmier et des autres prestataires évoluera de façon à ce que leurs compétences et leurs connaissances soient utilisées plus efficacement. Les techniciens en pharmacie verront leur profession réglementée et la portée de leur pratique élargie et davantage normalisée à travers le pays.

Pour s'intégrer dans cet avenir, la profession de pharmacien doit se doter d'une vision forte de la pharmacie, qui met l'accent sur les soins axés sur le patient et les résultats. Notre défi consiste à aller de l'avant avec un plan d'action stratégique pour l'avenir — le Plan directeur pour la pharmacie.

Ce document a été conçu par le groupe de travail du Plan directeur pour la pharmacie grâce à des consultations, à l'analyse des enjeux liés à l'utilisation des médicaments et à l'examen du rôle actuel et futur joué par les pharmaciens et les techniciens en pharmacie au sein du système de soins de santé. Il présente également les éléments clés et les actions proposées pour réaliser cette vision et pour répondre aux besoins en soins de santé futurs de la population. Les actions sont regroupées en cinq domaines : ressources humaines en pharmacie; éducation et perfectionnement professionnel continu; technologies de l'information et des communications; viabilité et pérennité financières; lois, réglementation et responsabilités.

En raison des exigences auxquelles doit faire face le système de soins de santé et des changements intervenus dans la prestation des soins, les pharmaciens doivent concentrer davantage leurs efforts sur les soins axés sur le patient et les résultats afin d'optimiser l'utilisation sûre et efficace des médicaments.

## ENJEUX LIÉS À L'UTILISATION DES MÉDICAMENTS

Le nombre et la complexité des médicaments ne cessent d'augmenter. La pharmacothérapie s'est avérée capable de prolonger la vie et d'en améliorer la qualité; elle est souvent plus rentable et moins invasive que la chirurgie et les autres interventions médicales. Toutefois, elle a également contribué à la hausse des coûts des soins de santé et à l'augmentation des effets indésirables. Du coup, le besoin de professionnels ayant les compétences uniques des pharmaciens augmente.

- Les effets indésirables ne sont pas rares. Par ailleurs, on peut trouver de nombreux exemples de la hausse des coûts directs et indirects des produits pharmaceutiques au Canada :
- Les produits pharmaceutiques détiennent la deuxième place parmi les dépenses en santé autant en termes de volume que de hausse dans le temps. Selon les prévisions, les dépenses en médicaments d'ordonnance et en vente libre devaient atteindre 26,9 milliards de dollars en 2007, soit 16,8 % des dépenses totales<sup>1</sup>.
- Les pharmacies communautaires (de proximité) exécutent plus de 414 millions d'ordonnances annuellement, ce qui représente 84 % du coût total de médicaments<sup>2</sup>.
- Selon une étude d'envergure réalisée au Canada, 7,5 % des admissions dans les centres hospitaliers de soins de courte durée étaient attribuables aux effets indésirables et, sur les presque 2,5 millions d'hospitalisations annuelles recensées au Canada, environ 185 000 étaient associées à des effets indésirables. Près de 70 000 de ces cas auraient pu être prévenus<sup>3</sup>. Par ordre de fréquence, les effets indésirables dus aux médicaments se trouvent en deuxième place.

- Selon certaines études, entre 5 et 10 % des hospitalisations sont liées à l'utilisation de médicaments, tout comme une grande partie des visites à l'urgence (de 4 à 28 %)<sup>4</sup>. Une étude récente menée au Canada a montré que 24 % des patients ont été admis au service de médecine interne d'un hôpital en raison de l'utilisation d'un médicament. Plus de 70 % de ces cas auraient pu être prévenus<sup>5</sup>. Selon une autre étude, une visite sur neuf à l'urgence était liée à l'utilisation d'un médicament, et deux tiers de ces cas auraient pu être prévenus<sup>6</sup>.
- Les effets indésirables après la sortie de l'hôpital peuvent également poser problème. Près de 23 % des patients ont subi un effet indésirable dans les 30 jours suivants. La moitié de ces cas aurait pu être prévenue, et 72 % d'entre eux étaient liés à l'utilisation de médicaments<sup>7</sup>.
- Les coûts estimés d'une mauvaise utilisation, d'une sous-utilisation et d'une surutilisation des médicaments sont de 2 à 9 milliards de dollars par année<sup>8</sup>.

Toutes ces données prouvent qu'on doit utiliser les médicaments d'une façon plus sûre et plus rationnelle. Pour ce faire, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « les patients doivent recevoir des médicaments qui conviennent à leurs besoins cliniques, dans les doses adaptées à leur cas et pendant un laps de temps adéquat, aux coûts le plus bas pour la collectivité et pour eux-mêmes<sup>9</sup> ». Si les médicaments ne sont pas utilisés plus judicieusement, le système de soins de santé du Canada continuera d'exposer les patients et les contribuables à des préoccupations liées à la qualité des soins, à la sécurité et à l'optimisation des ressources.

## LE RÔLE DES PHARMACIENS

En tant qu'experts en pharmacothérapie, les pharmaciens jouent un rôle des plus importants. Membres visibles et déterminants de l'équipe de soins de santé, ils peuvent faciliter l'accès du public aux différents aspects des soins primaires, accroître la sécurité du système d'utilisation des médicaments et augmenter l'utilisation rationnelle des produits pharmaceutiques. Le rapport de la Commission Romanow sur l'avenir des soins de santé au Canada a reconnu le besoin d'analyser la portée de la pratique et d'élargir le rôle des pharmaciens et des autres prestataires de soins de santé : « ... les pharmaciens peuvent jouer un rôle de plus en plus important au sein de l'équipe des soins primaires en collaborant avec les patients pour s'assurer qu'ils prennent bien leurs médicaments, et en informant ces derniers ainsi que leurs médecins de l'efficacité et de la pertinence de certains produits pharmaceutiques en présence de certaines affections<sup>10</sup> ».

Les études canadiennes et internationales ont fourni des preuves sur l'importante contribution des pharmaciens aux soins des patients et sur les avantages qu'ils procurent au système de soins de santé. Voici quelques exemples des tâches qu'ils

accomplissent au Canada :

- Ils dépistent et enseignent les risques cardiovasculaires et orientent vers le médecin les patients exposés à ces risques<sup>11</sup>;
- Ils offrent des services d'anticoagulothérapie dirigés par des pharmaciens<sup>12,13</sup>;
- Ils améliorent les symptômes et les issues cliniques, holistiques et économiques des patients souffrant d'asthme<sup>14,15</sup>;
- Ils évaluent, surveillent et assurent le suivi des patients et, à titre de membres des équipes interprofessionnelles de soins primaires, ils transmettent leurs connaissances aux patients et aux autres prestataires de soins<sup>16, 17, 18</sup>;
- Ils améliorent la sécurité par un processus de réconciliation des médicaments et des soins homogènes<sup>19</sup>;
- Ils aident les patients à choisir les médicaments en vente libre<sup>20</sup>.

Les pharmaciens canadiens exercent dans plusieurs milieux : les pharmacies communautaires (de proximité), les hôpitaux et établissements connexes, les cliniques de santé familiale, les soins à domicile, etc. Les pharmaciens collaborent avec les patients, leur famille et les autres prestataires de soins pour améliorer la santé des Canadiens :

- en assurant un accès commode aux médicaments et aux renseignements sur les pharmacothérapies;
- en vérifiant les ordonnances du prescripteur et les interactions médicamenteuses, et en confirmant les posologies;
- en gérant les systèmes de distribution des médicaments pour assurer l'innocuité, la justesse, la qualité et l'intégrité des produits pharmaceutiques;
- en donnant des renseignements sur l'utilisation optimale des médicaments et en promouvant la rentabilité des pharmacothérapies par une prise de décisions basée sur des données probantes;
- en réduisant les effets nocifs, par la diminution de l'utilisation dangereuse, inappropriée et non nécessaire des médicaments;
- en optimisant les résultats des traitements en cernant, résolvant et prévenant les problèmes courants et potentiels liés aux médicaments, en mettant en route ou en modifiant les pharmacothérapies et en surveillant et en évaluant les réactions aux médicaments en collaboration avec des médecins et d'autres prestataires de soins de santé;
- en soutenant les autosoins, en évaluant les symptômes, en donnant des conseils sur la prise en charge des symptômes mineurs et sur l'utilisation des médicaments et en dirigeant les patients vers d'autres prestataires de soins de santé, au besoin;
- en faisant la promotion de l'immunisation et des autres services de santé publics;
- en éduquant les patients et en leur proposant des interventions pour prévenir les maladies et les invalidités, faisant ainsi la promotion d'un mode de vie sain.

## LA RÉPONSE DE LA PROFESSION — UNE INVITATION À PASSER À L'ACTION

Pour améliorer sa performance, le système de soins de santé cherche à profiter au maximum des contributions de tous les professionnels de la santé. Les pharmaciens du Canada ont la responsabilité d'harmoniser leurs services professionnels de façon à mieux répondre aux besoins en soins de santé de la population. En plus de réagir aux changements du système des soins, les pharmaciens doivent sortir du stéréotype selon lequel ils ne sont que des préparateurs et des distributeurs de médicaments. Même si les pharmacies offriront toujours leurs services de préparation et de distribution, ceux qui exercent dans ce type de milieu sont des experts engagés à prévenir les effets indésirables des médicaments et à optimiser les résultats des pharmacothérapies. Les pharmaciens sont de plus en plus responsables de l'utilisation sûre et efficace des médicaments.

Le statu quo ne fait pas partie des options. La pharmacie doit adopter une culture de soins axés sur les patients plutôt que sur les produits. Pour parvenir à mettre l'accent sur des soins axés sur le patient et les résultats, tous les pharmaciens et tous les intervenants devront s'engager pleinement dans cette voie. La profession devra instituer une série de stratégies intégrées pour s'assurer de pouvoir répondre aux demandes internes et externes, et de s'y adapter. Les pharmaciens doivent être les agents du changement. Il leur faut un plan d'action pour harmoniser leurs efforts en vue de la réalisation d'une vision commune. Le Plan directeur pour la pharmacie est le plan dont le secteur de la pharmacie du Canada a réellement besoin.

Pour qu'un système de soins de santé accessible, durable, abordable et équitable puisse assurer l'efficacité, l'innocuité et la qualité des médicaments, il doit être composé des éléments clés suivants : interventions en santé publique, soins pharmaceutiques, utilisation rationnelle des pharmacothérapies et gestion efficace des stocks de médicaments. La pharmacie a de toute évidence un rôle important à jouer dans le processus de réforme du secteur de la santé. Pour qu'elle puisse toutefois le faire, le rôle des pharmaciens doit avant tout être redéfini et réorienté.

— *Organisation mondiale de la santé*<sup>9</sup>

# LE PLAN DIRECTEUR UN PLAN D'ACTION POUR LA PROFESSION

## VISION DE LA PHARMACIE

Procurer aux Canadiens un traitement médicamenteux aux résultats optimaux par des soins axés sur le patient.

### Selon notre vision de la pharmacie

#### Les pharmaciens et les techniciens en pharmacie :

- mettent au maximum à profit leurs connaissances et leurs compétences, et s'intègrent aux nouveaux modèles de soins de santé;
- s'assurent de la sécurité et de l'intégrité du système de distribution des médicaments grâce au rôle accru des techniciens en pharmacie (dont la pratique est réglementée) et à l'amélioration de l'automatisation de la distribution;
- dirigent les initiatives visant à améliorer la sécurité et la qualité des médicaments, et contribuent à ces initiatives.

#### Les pharmaciens :

- prennent en charge la pharmacothérapie en collaboration avec les patients, les soignants et les autres prestataires de soins de santé;
- décèlent les problèmes d'utilisation des médicaments, assument la responsabilité des décisions relatives à la pharmacothérapie et surveillent les résultats;
- initient, modifient et poursuivent des traitements

médicamenteux (p.ex., grâce à des ententes de collaboration, au droit de prescrire ou à l'exercice d'un pouvoir qui leur a été délégué) et demandent des éprouves de laboratoire;

- accèdent à des renseignements pertinents sur les soins du patient, y compris les résultats des éprouves de laboratoire et les indications des traitements, et consignent ces renseignements dans les dossiers médicaux (p.ex., dans les dossiers électroniques);
- donnent aux patients la possibilité de participer aux décisions concernant leur santé et jouent un rôle de premier ordre dans la promotion de la santé, la prévention des maladies et la prise en charge des maladies chroniques;
- mènent des recherches sur leur pratique et contribuent à l'élaboration des politiques de soins de santé fondées sur l'expérience clinique et des meilleures pratiques de soins des patients.

#### Les services des pharmaciens :

- sont rémunérés en fonction de leurs compétences et de la complexité de ces services.

## RÉALISER NOTRE VISION

**A**fin d'améliorer la santé des Canadiens et de relever les défis auxquels fait face le système de soins de santé, toutes les ressources disponibles, dont font partie les pharmaciens et les techniciens en pharmacie, doivent être utilisées plus efficacement. La profession doit reconnaître que le changement est incontournable et souscrire pleinement à la vision de la pratique future de la pharmacie incorporée dans le Plan directeur pour la pharmacie. Pour adopter une approche axée sur le patient et les résultats, on doit obtenir l'approbation de tous les intervenants du secteur de la pharmacie : les associations nationales et provinciales, les organismes de réglementation, les écoles de pharmacie et les propriétaires de pharmacie, et s'assurer de leur engagement à cet égard.

De tels changements ne peuvent être apportés facilement — ils exigent des ressources, de l'organisation, des ententes sur les processus et une collaboration entre les différents intervenants.

Le processus de mise en œuvre du Plan directeur doit impliquer toutes les parties intéressées, exigeant la participation du plus grand nombre possible d'intervenants du secteur de la pharmacie, ainsi que l'engagement des patients, des gouvernements, des autres prestataires de soins, des décideurs et des tiers payants privés.

Plus concrètement, pour réaliser la vision de la pharmacie au Canada, des actions stratégiques s'imposent dans cinq domaines clés : ressources humaines en pharmacie; éducation et perfectionnement professionnel continu; technologies de l'information et des communications; viabilité et pérennité financières; lois, réglementation et responsabilités. Partout au Canada, l'activité dans chacun de ces domaines est considérable.

Les actions proposées, décrites ci-dessous, ont pour objectif d'élaborer une approche pancanadienne coordonnée permettant d'accélérer le processus. On reconnaît que la prestation de

services de soins de santé est un mandat provincial. Par conséquent, les priorités de la pharmacie, des gouvernements et des autres intervenants de chaque champ de compétences détermineront leur manière de s'engager dans les actions clés particulières prônées par le Plan directeur.

Les groupes d'experts (établis par le groupe de travail chargé du Plan directeur pour la pharmacie) élaboreront un plan de mise en œuvre pour chacun des cinq domaines. Le plan donnera davantage de détails sur le processus de mise en œuvre de chaque action, notamment sur les objectifs, les résultats prévus, les étapes, les coûts, la ou les organisations directrices et les partenaires. Pour assurer le succès de la mise en œuvre, on doit élaborer une stratégie de communication efficace qui engagera le public, la profession de la pharmacie, les dirigeants du secteur

des soins de santé et les gouvernements. De plus, ces intervenants devront faire d'importants investissements.

Les regroupements mentionnés dans l'Annexe I seront invités à appuyer cette vision de la pharmacie et à s'engager à travailler en collaboration avec le groupe de travail chargé du Plan directeur et les groupes d'experts tout au long de l'élaboration du plan de mise en œuvre. Pour que la profession puisse aller de l'avant, les organisations pharmaceutiques devraient consulter le Plan directeur lors de l'élaboration de leurs propres plans stratégiques. On les encourage aussi à diriger la mise en œuvre des actions nécessaires, qui respectent les mandats et les priorités de leurs organisations et de leurs champs de compétence ou à conclure des partenariats pour en promouvoir l'exécution.

## ACTIONS STRATÉGIQUES CLÉS

Afin de réaliser la vision, des actions stratégiques s'imposent dans cinq domaines clés



Les actions suivantes ont été élaborées par le groupe de travail chargé du Plan directeur et ont été analysées par chacun des groupes d'experts (voir Annexe II). Le groupe de travail et les groupes d'experts jugent que les actions proposées sont la condition de réussite du plan de mise en œuvre qui permettra de réaliser la vision de la pharmacie.

### Ressources humaines en pharmacie

**Direction stratégique :** orienter les initiatives de ressources humaines de manière à s'assurer que les Canadiens peuvent avoir accès à des services pharmaceutiques de qualité.

Les 31 000 pharmaciens détenant un permis d'exercice au Canada représentent le troisième segment de professionnels de la santé en importance du pays. Les pharmaciens sont les seuls prestataires de soins de santé dont les études portent principalement sur les médicaments et leur utilisation. Près de 70 % des pharmaciens détenteurs d'un permis d'exercice travaillent dans des pharmacies communautaires, 15 % dans des établissements de soins de santé et 15 % dans des universités, au sein de l'industrie ou du gouvernement ou dans d'autres secteurs. Selon les derniers rapports, on estime qu'il y a entre 1,0 et 1,3 technicien en pharmacie à équivalent temps plein (ETP) pour chaque pharmacien à ETP, selon le milieu de travail<sup>21</sup>.

Une approche coordonnée s'impose pour s'assurer que le personnel de la pharmacie répond aux besoins futurs des Canadiens et du système de soins de santé. Certaines initiatives de ressources humaines visent plusieurs de ces actions clés. Par exemple, deux de ces initiatives sont financées par le gouvernement fédéral : le projet Aller de l'avant — Les futures

ressources humaines en pharmacie et une base de données pour la pharmacie, créée par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), qui sera mise à jour chaque année.

#### Actions clés proposées :

- Décrire les modèles innovants de pratique et les rôles en constante évolution, et cerner les caractéristiques qui les favorisent et leurs répercussions sur les ressources humaines en pharmacie.
- Obtenir un consensus sur l'amélioration nécessaire des capacités et des connaissances des pharmaciens des secteurs clés de la pratique.
- Diriger des initiatives de recherche, ou y collaborer, afin d'évaluer l'effet de la pratique de la pharmacie sur la santé des patients et de la population et sur les services de soins de santé, ainsi que l'effet des changements apportés à l'utilisation des ressources humaines en pharmacie.

- Promouvoir une meilleure connaissance des facteurs déterminant la satisfaction que les pharmaciens, les techniciens en pharmacie et les assistants tirent de leur milieu de travail.
  - Résoudre les problèmes d'embauche et de rétention liés aux pratiques traditionnelles et aux nouvelles pratiques.
  - Promouvoir et évaluer les meilleures pratiques et les approches novatrices de distribution des médicaments et de déroulement du travail afin d'optimiser les ressources humaines en pharmacie et d'améliorer la sécurité.
  - Définir les rôles, les responsabilités et les exigences en matière de compétence des techniciens en pharmacie réglementés et obtenir un consensus à cet égard.
  - Promouvoir la disponibilité du nombre approprié de techniciens en pharmacie réglementés, ayant des qualifications supérieures et des responsabilités accrues,
- à mesure que le rôle des pharmaciens évolue.
  - Résoudre les problèmes auxquels doivent faire face les pharmaciens diplômés à l'étranger afin de les aider à obtenir un permis d'exercice et de les intégrer à la pratique de la pharmacie au Canada.
  - Encourager les pharmaciens à obtenir des postes de direction importants dans les organismes gouvernementaux, les établissements d'enseignement et les organismes partenaires.
  - Utiliser la base de données nationale des pharmaciens de l'ICIS pour la planification des ressources humaines en fonction des besoins de la population.
  - S'assurer que la planification des ressources humaines pancanadiennes dans le domaine de la santé est un processus continu qui inclut des pharmaciens et qui reconnaît la complexité de leur profession.

## Éducation et perfectionnement professionnel continu

Direction stratégique : assurer des programmes d'éducation et de perfectionnement professionnel continu de qualité pour favoriser les soins axés sur le patient et les résultats.

En 1997, l'OMS a créé le concept de « pharmacien sept étoiles », pour présenter les compétences que les pharmaciens devraient posséder et les attitudes qu'ils devraient adopter pour devenir des membres efficaces des équipes de soins<sup>22</sup>. En 2000, la Fédération internationale pharmaceutique (FIP), dont fait partie le Canada, a adopté ce concept dans sa politique d'enseignement de la pharmacie<sup>23</sup>. Les rôles du pharmacien, en vertu de ce concept, sont ceux de soignant, de décideur, de communicateur, de gestionnaire, d'apprenant permanent, d'enseignant et de dirigeant. Dans leur manuel publié en 2006, intitulé *Developing Pharmacy Practice: A Focus on Patient Care*, l'OMS et la FIP ont ajouté à ces sept rôles celui de chercheur<sup>9</sup>. L'enseignement doit désormais mettre en valeur des aptitudes fondamentales (comme la communication, la prise de décisions cliniques, l'examen physique, l'informatique, le renforcement de la confiance et la recherche), tout comme des compétences telles que la gestion, la direction, la défense des intérêts et la capacité à gérer les changements.

### Actions clés proposées :

- S'assurer que les programmes d'enseignement de la pharmacie portent sur l'acquisition des connaissances, des aptitudes et des valeurs nécessaires pour la pratique future de la pharmacie.
  - Promouvoir et développer les approches interprofessionnelles et intraprofessionnelles en éducation et en formation.
  - Prendre en considération les défis qui entourent la formation, l'embauche et la rétention des enseignants de la pharmacie et des facilitateurs des apprentissages.
  - S'assurer que tous les professionnels de la pharmacie, y compris les étudiants, attachent de la valeur à l'apprentissage permanent et au développement d'aptitudes d'évaluation du rendement personnel.
- Augmenter l'accessibilité, la qualité, la quantité et la variété des occasions d'apprentissage par l'expérience.
  - Concevoir des programmes pour cerner les besoins des professionnels de la pharmacie ayant fait leurs études à l'étranger et pour y répondre.
  - Mettre en œuvre des programmes accessibles pour améliorer les connaissances, les aptitudes et les valeurs afin d'appuyer la pratique actuelle, la mise sur pied de nouveaux services, les pratiques spécialisées et les nouveaux modèles de pratique.
  - Appuyer la création de milieux de travail adéquats, de renseignements et d'outils de prise de décision et de pratique pour assurer la prestation de soins novateurs rentables et efficaces.
  - Créer des partenariats en vue de l'élaboration de programmes d'apprentissage.
  - S'assurer que tous les programmes de formation des techniciens en pharmacie respectent les compétences définies sur le plan national et qu'ils sont accrédités.
  - Créer des programmes de transition pour aider le personnel en pharmacie non réglementé à acquérir les compétences exigées par les règlements en vigueur.
  - Mener des recherches et les utiliser pour créer, évaluer et améliorer les programmes d'éducation et de perfectionnement professionnel continu.
  - Définir les compétences essentielles requises pour le personnel de soutien des pharmacies.
  - Modifier la culture afin d'appuyer de nouveaux modèles de pratique.

## Technologies de l'information et des communications

Direction stratégique : faire avancer la conception et la mise en œuvre des technologies de l'information et des communications pour assurer une utilisation sûre et efficace des médicaments.

Les pharmaciens ont besoin de renseignements adéquats pour prendre efficacement en charge les pharmacothérapies et pour remplir leur rôle de membres d'une équipe interprofessionnelle, responsables des résultats des traitements médicamenteux. Par ailleurs, tous les prestataires de soins de santé ont besoin d'accéder à des renseignements pertinents sur les patients afin de pouvoir prendre les meilleures décisions thérapeutiques possibles. Les applications de cyber-santé, ainsi que l'automatisation, sont des vecteurs de premier ordre de communication de l'information et d'amélioration de la sécurité du système de distribution des médicaments. Partout au pays, les gouvernements provinciaux, en collaboration avec Inforoute Santé du Canada, sont en train d'élaborer des applications électroniques pour les soins de santé, notamment des réseaux d'information pharmaceutique et des systèmes d'information sur les médicaments (PINs/DIS), qui contiendront le dossier complet des traitements médicamenteux et une application permettant de prescrire les médicaments par voie électronique. Le groupe de travail national de cyber-pharmacie s'occupe des questions liées aux politiques, à la confidentialité, à la marche des affaires et aux soins du patient, qui ont rapport aux technologies de l'information.

### Actions clés proposées :

- S'assurer que la pharmacie s'engage dans l'élaboration et la mise en œuvre des technologies de l'information et des communications (TIC) et des initiatives d'automatisation.
- Rechercher et analyser un modèle de rentabilité de la pratique de la pharmacie au Canada pour informer et pour promouvoir un financement adéquat de la mise en œuvre et de la maintenance des TIC.

- Veiller à ce que les normes de cyber-santé pancanadiennes soient mises en œuvre par les autorités compétentes selon une approche coordonnée par étapes, et que les messages pancanadiens soient soutenus au niveau national, afin d'appuyer l'intégration et l'accès aux données dans tous les domaines des soins de santé.
- Veiller à ce que les pharmaciens et les techniciens en pharmacie, selon leurs champs d'activités respectifs, aient la capacité de lire et de modifier les sections pertinentes du dossier de santé électronique d'un patient ou d'y inscrire des données.
- Déterminer les besoins et définir les fonctionnalités du logiciel de gestion de la pharmacie afin de soutenir les rôles élargis des pharmaciens et des techniciens en pharmacie dans le but d'optimiser l'utilisation des TIC.
- Prendre en considération les enjeux politiques déterminés par le travail d'Inforoute Santé du Canada, des gouvernements provinciaux et d'autres organisations, associés aux dossiers de santé électroniques.
- Élaborer, influencer et mettre en œuvre des politiques et des pratiques pertinentes pour le transfert électronique des ordonnances et pour la prescription par voie électronique.
- Veiller à ce que le développement et la mise en œuvre de TIC sécurisées dans les établissements hospitaliers, communautaires, de soins primaires et de soins de longue durée facilitent la continuité des soins et améliorent la sécurité des patients en ce qui a trait à leur pharmacothérapie.
- Promouvoir des stratégies uniformes de communication des TIC entre les intervenants.
- Évaluer comment l'utilisation des TIC dans les pharmacies influence la prestation des soins de santé et leurs résultats.

## Viabilité et pérennité financières

Direction stratégique : offrir des services pharmaceutiques durables dans le temps et financièrement viables afin d'optimiser l'utilisation des médicaments et de promouvoir le bien-être des patients et la prévention des maladies.

Le système de soins de santé a besoin de pharmaciens capables de prodiguer des soins axés sur le patient et d'en assumer les responsabilités à titre de spécialistes des pharmacothérapies. Des modèles additionnels de pratique, de remboursement et d'affaires sont nécessaires pour appuyer la Vision.

### Actions clés proposées :

- Reconnaître, définir, diriger et évaluer de nouveaux services professionnels et des modèles élargis de pratique de la pharmacie afin d'en déterminer la faisabilité, le rapport

coût-efficacité et leur incidence sur la qualité des soins.

- Élaborer un cadre pour les services pharmaceutiques.
- Décrire, après avoir obtenu l'accord des intervenants, la mise en œuvre des modèles de remboursement qui sont conformes au cadre des services pharmaceutiques et qui reconnaissent la complexité, la compétence, la valeur démontrée et le temps requis de prestation, en gardant comme objectif la pérennité financière.

- Déterminer avec les gouvernements, les tiers assureurs et les autres payeurs les services devant être remboursés, qui répondent aux besoins en soins de santé de leurs populations.
- Appuyer à l'échelle nationale l'adoption de procédures de facturation électronique normalisées des services professionnels.
- Élaborer des stratégies de transition portant sur les ressources et les exigences pour opérationnaliser les nouveaux modèles de pratique pharmaceutique.
- Mener une recherche pour évaluer l'incidence des politiques en soins de santé sur la pratique pharmaceutique et pour contribuer à l'élaboration d'une politique future reliée à la pharmacie. Cette recherche examinera les incidences de la politique sur la viabilité et la pérennité financières des pharmacies, les résultats pour les patients et les résultats du système.
- Élaborer une stratégie de marketing nationale de prestation de services pharmaceutiques.

## Lois, réglementation et responsabilités

Direction stratégique : traiter les questions reliées aux lois, à la réglementation et aux responsabilités pour permettre aux pharmaciens et aux techniciens en pharmacie de pratiquer en utilisant toutes leurs connaissances et compétences afin d'offrir des soins de santé de qualité.

Le changement ne peut se produire sans le soutien des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux de réglementation de la pharmacie et des gouvernements, ni sans leur engagement à revoir et à modifier les politiques, les règlements ou les lois pour prendre en charge les initiatives nécessaires, telles que les soins donnés par des équipes interdisciplinaires et pour en promouvoir la mise en application. Tout comme pour les autres professions de la santé du Canada, il est important d'élaborer une réglementation afin de protéger le public.

### Actions clés proposées :

- Promulguer un cadre réglementaire autorisant les pharmaciens à prodiguer des services élargis, conformes aux nouveaux modèles de pratique, notamment, mettre en route, modifier, poursuivre et surveiller les pharmacothérapies, commander des épreuves de laboratoire et avoir accès aux résultats, et administrer des médicaments et des vaccins injectables dans le cadre de modèles de pratique autonomes ou collectives.
- Promulguer un cadre réglementaire qui octroie aux techniciens en pharmacie davantage de pouvoir et de responsabilités.
- Établir des définitions qui sont acceptées à l'échelle nationale pour prescrire, préparer, distribuer et administrer des médicaments.
- Protéger le public au moyen d'une réconciliation continue de la pratique professionnelle, des compétences professionnelles et de l'évaluation de la performance par rapport aux compétences, menée parallèlement à l'élargissement de la pratique.
- S'entendre sur le partage et le transfert de responsabilités entre les praticiens travaillant en collaboration.
- Élaborer un code de déontologie national destiné aux pharmaciens et aux techniciens en pharmacie.
- Suivre les lois, veiller à leur mise en application, et analyser leur incidence sur les soins des patients, la pratique de la pharmacie et l'intégrité du système de distribution des médicaments (p. ex., homologation des médicaments, rôles et champ d'activité des professionnels de la santé).
- Obtenir un consensus national sur la définition de la relation pharmacien-patient.
- Élaborer un cadre réglementaire qui tient compte du mouvement interprovincial des pharmaciens, des médicaments et des services offerts par les pharmaciens.
- Suivre et mettre en application les lois relatives à la protection de la vie privée afin d'assurer l'accès aux renseignements personnels, leur utilisation et leur divulgation à des fins cliniques et d'assurance de la qualité tout en protégeant la confidentialité et la sécurité des renseignements sur le patient.

## CONCLUSION

Compte tenu des exigences que le système de soins de santé doit satisfaire, les pharmaciens doivent s'investir davantage dans les soins axés sur le patient et les résultats afin d'optimiser l'utilisation sûre et efficace des médicaments. Le Plan directeur pour la pharmacie est une initiative commune visant à adapter stratégiquement la profession aux besoins en matière de soins de santé des Canadiens. Pour réaliser la vision de la pharmacie, les pharmaciens, les techniciens en pharmacie, les propriétaires de pharmacies et les différentes organisations travailleront ensemble en vue de mettre en œuvre un plan d'action pancanadien pour l'avenir.

# RÉFÉRENCES

- 1 Tendances des dépenses nationales en santé, 1975-2007. Ottawa (Ontario) : Institut canadien d'information sur la santé; 2007.
- 2 Cavallucci S, The top 200: what's making waves in prescription sales. *Pharmacy Practice* 2006;22:44-49. Disponible à l'adresse : [http://www.pharmacygateway.ca/pdfs/2006/12/pppractice\\_top200\\_dec06.pdf](http://www.pharmacygateway.ca/pdfs/2006/12/pppractice_top200_dec06.pdf) (site consulté le 18 mai 2007).
- 3 Baker GR, Norton PG, Flintoft V, et al. The Canadian Adverse Events Study: the incidence of adverse events among hospital patients in Canada. *CMAJ* 2004;170:1678-86.
- 4 Zed PJ. Drug-related visits to the emergency department. *J Pharm Pract* 2005;1:329-35.
- 5 Samoy LJ, Zed OH, Wilbur K, et al. Drug-related hospitalizations in a tertiary care internal medicine service of a Canadian hospital: a prospective study. *Pharmacotherapy* 2006; 6:1578-86.
- 6 Zed PJ, Abu-Laban RB, Balen RM, et al. Drug-related visits to the emergency department of a large Canadian hospital: a prospective study. Résumé présenté à la conférence de la Canadian Association of Emergency Physicians, du 2 au 6 juin 2007, Victoria (Colombie-Britannique).
- 7 Forster AJ, Clark HD, Menard A, et al. Adverse events among medical patients after discharge from hospital. *CMAJ* 2004;170:345-9.
- 8 Romanow RJ, président. Building on values: the future of health care in Canada—final report. Saskatoon (SK): Commission on the Future of Health Care in Canada; 2002:194.
- 9 Wledemayer K, Summers RS, Mackie CA, et al. Developing pharmacy practice: a focus on patient care. Handbook, 2006 éd. Genève (Suisse) : Organisation mondiale de la santé et Fédération internationale pharmaceutique; 2006. Disponible à l'adresse : [http://www.who.int/medicines/publications/WHO\\_PSM\\_PAR\\_2006.5.pdf](http://www.who.int/medicines/publications/WHO_PSM_PAR_2006.5.pdf) (site consulté le 26 avril 2007).
- 10 Romanow, RJ. Guidé par nos valeurs : L'avenir des soins de santé au Canada - Rapport final novembre 2002. <http://www.hc-sc.gc.ca/francais/soins/romanow/hcc0086.html> (site consulté le 2 octobre 2007).
- 11 Tsuyuki RT, Olson KL, Dubyk AM, Schindel T, Johnson JA. Effect of community pharmacist intervention on cholesterol levels in patients with high risk of cardiovascular events: The second Study of Cardiovascular Risk Intervention by Pharmacists (SCRIP-plus). *Am J Med* 2004;116:130-3.
- 12 Bungard TJ, Archer SL, Hamilton P, Ritchie B, Tymchak W, Tsuyuki RT. Bringing the benefits of anticoagulation management services to the community. *Can Pharm J* 2006;139(2): 58-64.
- 13 Lalonde L, Martineau J, Blais N, Montigny M, Ginsberg J, Fournier M, Berbiche D, Vanier MC, Blais L, Perreault S, Rodrigues I. Is long-term pharmacist-managed anticoagulation service efficient? A pragmatic randomized controlled trial. Submitted *Thrombosis Research* (août 2007).
- 14 Diamond SA, Chapman KR. The Impact of a nationally coordinated pharmacy-based asthma education intervention. *Can Respir J*. 2001, juil.-août; 8(4):261-5.
- 15 McLean W, Gillis J, Waller R. The BC Community Pharmacy Asthma Study: A study of clinical, economic and holistic outcomes influenced by an asthma care protocol provided by specially trained community pharmacists in British Columbia. *Can Respiratory J*. 2003; 10: 195-202, (mai-juin).
- 16 Dolovich L, Kaczorowski J, Howard M, Rodriguez MC, Gaebel K, Haq M, Farrell B, Pottie K, Sellors C, pour l'équipe IMPACT. Cardiovascular outcomes of a pharmaceutical care program integrated into family practices (résumé). *Can J Clin Pharmacol* 2007;14(2): e116.
- 17 Dolovich L, Kaczorowski J, Sellors C, Farrell B, Rodriguez MC, Gaebel K, Jurcic J, Lau E, Kennie N, McCarthy L, Haq M, pour l'équipe IMPACT. Integration of a pharmaceutical care program into family practices: Drug-therapy problems identified and recommendations made by participating pharmacists (résumé). *Can J Clin Pharmacol* 2007;14(2):e164.
- 18 Farrell B, Woodend K, Pottie K, Yao V, Dolovich L, Kennie N, Sellors C. Collaborative working relationships between family physicians and pharmacists: changes over time as pharmacists integrated into family practice. *Can J Clin Pharmacol* 2006;13(2):e217.
- 19 Nickerson A, MacKinnon NJ, Roberts N, Saulnier L. Drug-therapy problems, inconsistencies and omissions identified during a medication reconciliation and seamless care service. *Healthcare Quarterly*. 8 Spec No : 65-72, 2005.
- 20 Taylor JG, Chorney S, Fleck I, Golightly R, Litzenberger V, Loeppky K, Tait A, Tulloch J. Assisting consumers with their OTC choices: Response varied when pharmacy students offered help and information. *Can Pharm J* 2006;139(1): 38-45.
- 21 National study on the pharmacy technician workforce: roles, demographics and attitudes. Ottawa (Ontario) : Association des pharmaciens du Canada; 2007.
- 22 Role of the pharmacist in the health care system. Preparing the future pharmacist: circular development. Report of a Third WHO Consultative Group on the Role of the Pharmacist, Vancouver, du 27 au 29 août 1997. Genève (Suisse) : Organisation mondiale de la santé; 1997. Disponible à l'adresse : <http://www.opas.org.br/medicamentos/docs/who-pharm-97-599.pdf> (site consulté le 24 avril 2007).
- 23 FIP Statement of Policy on Good Pharmacy Education Practice. La Haye (Pays-Bas) : Fédération internationale pharmaceutique; 2000. Disponible à l'adresse : [http://www.fip.org/www2/uploads/database\\_file.php?id=188&table\\_id=](http://www.fip.org/www2/uploads/database_file.php?id=188&table_id=) (site consulté le 18 mai 2007).

# ANNEXE I

## ENGAGEMENT ENVERS L'ACTION

Nous, les organismes soussignés, appuyons la vision de la pharmacie telle que décrite dans le Plan directeur pour la pharmacie — la vision de la pharmacie, et nous nous engageons à collaborer avec le Groupe de travail chargé du Plan directeur pour la pharmacie et ses groupes d'experts tout au long de l'élaboration du plan de mise en œuvre. Pour faire évoluer la profession, nous consulterons le plan directeur lors de l'élaboration de nos propres plans stratégiques. Nous deviendrons des promoteurs de cette initiative ou des partenaires pour la réaliser, en mettant en œuvre des mesures pertinentes en harmonie avec les priorités et les mandats de notre organisation et de nos champs de compétence.

### Organismes de pharmacie nationaux

Académie canadienne d'histoire de la pharmacie  
Association canadienne des chaînes de pharmacies  
Association canadienne des étudiants et des internes en pharmacie  
Association canadienne des techniciens pharmaceutiques  
Association des doyens de pharmacie du Canada  
Association des facultés de pharmacie du Canada  
Association des pharmaciens du Canada  
Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie  
Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada  
Canadian Pharmacy Practice Research Group  
Canadian Society of Consultant Pharmacists  
Le Collège canadien de pharmacie clinique  
Le Conseil canadien de l'agrément des programmes de pharmacie  
Le Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie  
La Fondation canadienne pour la pharmacie  
Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux

### Facultés de pharmacies

Dalhousie University College of Pharmacy  
Faculté de pharmacie, Université de Montréal  
Faculté de pharmacie, Université Laval  
Memorial University School of Pharmacy  
University of Alberta Faculty of Pharmacy and Pharmaceutical Sciences  
University of British Columbia Faculty of Pharmaceutical Sciences  
University of Manitoba Faculty of Pharmacy

University of Saskatchewan College of Pharmacy and Nutrition  
University of Toronto Leslie Dan Faculty of Pharmacy  
University of Waterloo School of Pharmacy

### Organismes de réglementation provinciaux de la pharmacie

Alberta College of Pharmacists  
College of Pharmacists of British Columbia  
Manitoba Pharmaceutical Association  
Newfoundland and Labrador Pharmacy Board  
Nova Scotia College of Pharmacists  
Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick  
Ordre des pharmaciens de l'Ontario  
Ordre des pharmaciens du Québec  
Prince Edward Island Pharmacy Board  
Saskatchewan College of Pharmacists  
Yukon Consumer Services (Pharmacy Regulatory Authority)

### Organismes provinciaux de pharmacie

Alberta Pharmacists' Association  
Association des Pharmaciens du Nouveau-Brunswick  
Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec  
Association québécoise des pharmaciens propriétaires  
British Columbia Pharmacy Association  
Manitoba Society of Pharmacists  
Ontario Pharmacists' Association  
Pharmacists' Association of Newfoundland and Labrador  
Pharmacists' Association of Saskatchewan  
Pharmacy Association of Nova Scotia  
Pharmacy Society of the Yukon  
Pharmacy Technician Society of Alberta  
Prince Edward Island Pharmacists Association

### Grandes chaînes de pharmacies

Costco Pharmacy  
Dell Pharmacy  
Famiprix Inc.  
Hbc Pharmacies  
Katz Group Canada Ltd./Rexall  
Lawtons Drugs  
Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.  
Lovell Drugs Limited  
Metro Ontario Inc.  
PharmaChoice (Atlantic)  
Pharmasave Drugs (National) Ltd.  
Remedy Drug Store Company Inc.  
Shoppers Drug Mart Inc.  
Sobeys Pharmacy  
UniPHARM Wholesale Drugs Ltd.  
Uniprix Inc.  
Value Drug Mart Associates Ltd.  
Wal-Mart Canada Corp. (Wal-Mart Pharmacy)

### Associations des étudiants en pharmacie

Alberta Pharmacy Students' Association  
Association des étudiants en pharmacie de l'Université de Montréal  
Association générale des étudiants en pharmacie de l'Université Laval  
Dalhousie Student Pharmacy Society  
Memorial University Pharmacy Society  
Saskatchewan Pharmacy and Nutrition Students' Society  
University of British Columbia Pharmacy Undergraduate Society  
University of Manitoba Pharmacy Students Association  
University of Waterloo Society of Pharmacy Students  
University of Toronto Undergraduate Pharmacy Society

Mis à jour: Le 30 mars 2009

## ANNEXE II

### PLAN DIRECTEUR POUR LA PHARMACIE MEMBRES DES GROUPES D'EXPERTS

#### **Ressources humaines en pharmacie**

Janet Cooper\*, Coprésidente  
Shallen Letwin, Coprésident  
Cheryl Cox  
Della Croteau  
Kevin Hall  
Derek Lee  
Colleen Norris  
Darren Ratz  
Myrella Roy\*  
Debi Snow  
Tena Taylor  
Jane Wong

#### **Technologies de l'information et des communications**

Denis Villeneuve\*, Coprésident  
Justin Bates, Coprésident  
Jeff Barnett  
Jim Beaumariage  
George Edwards  
Chantal Ferland  
Margaret Jin  
Sherry Peister  
Ken Potvin  
Margot Priddle  
Kimberley Sentes  
Margaret Ustupski\*

#### **Lois, réglementation et responsabilités**

Greg Eberhart\*, Coprésident  
Sue Paish, Coprésidente  
Melvin Baxter  
Yves Gariépy  
Ronald Guse  
Jean Yves Julien  
David Malian  
Lisa McCarthy  
Dean Miller  
Jamil Ramji  
Bill Veniot  
Deanna Williams\*

#### **Éducation et perfectionnement professionnel continu**

Art Whetstone\*, Coprésident  
Robert Sindelar, Coprésident  
Karen Agro  
Tim Fleming  
Dennis Gorecki\*  
Stacy Johnson  
Susan Lessard-Friesen  
Louise Mallet  
Nathalie Plante  
John Clayton Rankin  
Suzanne Taylor  
Nancy Waite  
Donna Woloschuk  
Margaret Woodruff

#### **Viabilité et pérennité financières**

Allan Rajesky \*, Coprésident  
Keith Stewart, Coprésident  
Wayne Caverly  
Russell Cohen  
Jane Gillis  
Irene Klatz  
Linda MacKeigan  
Allan Malek  
Jeffrey May  
Charles Millard  
Kamran Nisar\*  
Brian Stowe

\* Membres du Groupe de travail chargé du Plan directeur pour la pharmacie

Pour plus d'information

---



**Bureau du secrétariat**



ASSOCIATION DES  
PHARMACIENS  
DU CANADA

CANADIAN  
PHARMACISTS  
ASSOCIATION

Association des pharmaciens du Canada  
1785, prom. Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 3Y6  
Tél. : 800-917-9489; 613-523-7877 • Téléc. : 613-523-0445  
blueprint@pharmacists.ca • [www.pharmacists.ca/plandirecteur](http://www.pharmacists.ca/plandirecteur)